

Plan d'Action de Conservation (PAC) :

Anisotes guineensis Lindau (Acanthacée)

Statut UICN : En Danger

Statut et description d'espèce, l'habitat et écologie

Grand suffrutex ou arbuste forestier, atteignant 4 m de haut ; rameaux pubérulents. Feuilles opposées, oblongues-oblancéolées, entières, de 5--8 cm de long et 2--4 cm de large, obtuses au sommet, courtement pubescentes sur les nervures en dessous du limbe. Fleurs solitaires, axillaires ; bractéoles oblongues, de 2 cm de long ; corolle rouge, de 4 cm de long, profondément 2-labiée, à tube de 10 mm de long, glabre.



Distribution générale. Endémique à la Guinée. Non connu d'ailleurs.

Distribution globale selon La Flore de

Guinée : Entre Diaguissa et Tembo, *Chevalier 13444* (type) ; Téliélé, *Roberty 16454* ; Mt. Gangan, *Jacques-Félix 7099* ; entre Kindia et Forécariah, massif de Benna, *Jacques-Félix 1758* ; Pita, *Pobéguin 2136* ; *ibid.*, chute Kinkou, *Jacques-Félix 1962*.

Récoltes récentes : Environ 8 km de Mayon Khouré village près de Kindia, *Cheek 18342* ; environ 17 km de Pita, *Molmou, D 1619* ; Benna Plateau, Kounoukan, *Haba, PM 1059*, Plateau de Tassing, *Haba, PM 1089*.

Habitat : Prairie sub-montagnarde et falaises de grès.

Description d'habitat : cette espèce pousse sur les falaises de grès, dans les fissures rocheuses, dans les prairies sur sol rocheux.

Floraison : septembre à décembre

Saison de fruits/ graines : novembre, janvier à février

Le statut de la population

C'est une espèce endémique de la République de Guinée, historiquement connu seulement de six collections de spécimens d'herbier, datant de 1905 à 1955. Elle a été redécouverte en 2016, quand une population de huit individus matures dispersés a été trouvée environ à 8 km du nord-est de l'une des localités historiques à Kindia. En 2017 un individu mature a été découvert environ à 17 km de Pita et 80 individuels ont été trouvés sur le plateau de Benna.

Recherche sur les sites historiques et recensement au niveau des plantes pour connaître le nombre d'individus survivant dans le monde sont nécessaires.

Plus de recherche est encore nécessaire au niveau des localités, des graines, diversité génétique et chimique.

Identification des menaces à l'espèce

Menaces directes : Agriculture, Urbanisation, défrichage, pâturage, collecte des bois de chauffe, construction de barrages hydro-électrique, Feux de brousses, Passage temporaire des bœufs.

Menaces indirectes : Pollution, changement climatique.

Gestion d'espèce et stratégies de conservation

In situ protection :

1. Recherche d'abord sur les sites historiques et recensement tous les individus présents par site ; après comparer les résultats en matière de nombre de plantes par site et de la superficie,
2. Délimiter la superficie des sites sur le terrain avec les autorités locales et la population riveraine. Cette espèce se trouve dans les ZTIPs de Mont Gangan, Kounoukan et le Plateau de Tassing.
3. Faire un plan de gestion pour les sites et l'espèce en particulier
4. Présenter les données et la superficie pour l'accord des autorités locales ;
5. Présenter tous les résultats à la direction de l'Environnement, des Eaux et Forêts pour leur accord dans l'obtention d'un acte de création ;
6. Continuer la sensibilisation de la population.
7. Après l'obtention de l'acte, soutien des autorités locales est nécessaire pour la protection de site.

Ex situ protection :

- Faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules)
- Banque de semences : Collecte des graines (déjà fait) pour la conservation et propagation d'espèce. Pas eu d'essai de récolte des graines pour connaître les informations sur le pouvoir germinatif en ce moment.

Législation :

C'est recommandé d'avoir un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et intégrer à la deuxième édition de la Monographie

Nationale en rédaction. L'acte de la protection des sites d'*Anisotes guineensis* dans les ZTIPS est indispensable.

Formation :

- Organiser des ateliers de formation avec HNG, les ONG, les Eaux et Forêts et la population riveraine pour la conservation de l'espèce et du site.
- Informer les jeunes y compris les écoles sur l'importance de la conservation de la nature en général et *Anisotes guineensis* en particulier
- Fournir des affiches
- Faire la communication sur la Radio ou télévision de la Guinée pour la conservation de la nature en générale et les espèces menacées de disparition en particulier.

Bibliographie :

Lisowski, S. (2009). Flore (Angiospermes) de la République de Guinée. Scripta Botanica Belgica Vol. 41.

Rokni, S. 2017. *Anisotes guineensis*. La Liste rouge UICN des espèces menacées 2017: e.T85719057A85719060. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2017-2.RLTS.T85719057A85719060.en>

Cheek, M., Couch, C., van der Burgt, X. (2018.) Évaluation de ZTIP : Massif et Plateau de Kounounkan, Préfecture de Forécariah. <http://www.herbierguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>

Couch, C. ; Molmou, D., Magassouba, S., Doumbouya, S., Cheek, M. (2018) Évaluation de ZTIP : Mont Gangan, Chaîne de Montagnes de Grès, Kindia. <http://www.herbierguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>

Couch, C., van der Burgt, X. (2018.) Évaluation de ZTIP : Plateau de Tassing, Préfectures de Coyah et Kindia. <http://www.herbierguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>